

10 juillet 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE

(Eurolist)

Par courrier du 10 juillet 2007, la société Morgan Stanley & Co. International Plc (25, Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA, Royaume-Uni), contrôlée par Morgan Stanley, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juillet 2007, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE et détenir 8 063 788 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 4,05% du capital et 3,36% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession de titres.

(1) Sur la base d'un capital composé de 198 922 199 actions représentant 239 961 595 droits de vote.